



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NORMANDIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2021-007

PUBLIÉ LE 25 JANVIER 2021

Sommaire

Préfecture de la région Normandie - SGAR

R28-2021-01-19-008 - Arrêté N°SGAR/21-007 portant modification de la composition de la Commission de Concertation de l'Enseignement Privé de l'académie de Normandie (6 pages)

Page 3

Préfecture de la région Normandie - SGAR

R28-2021-01-19-008

Arrêté N°SGAR/21-007 portant modification de la
composition de la Commission de Concertation de
l'Enseignement Privé de l'académie de Normandie

*Arrêté N°SGAR/21-007 portant modification de la composition de la Commission de Concertation
de l'Enseignement Privé de l'académie de Normandie*



Rouen, le 19 janvier 2021

Kamel MOUSSAOÛI

Mission coordination générale,
stratégie immobilière et pilotage
budgétaire

**Arrêté N°SGAR/21-007
portant modification de la composition de la commission de concertation
de l'enseignement privé de l'Académie de Normandie**

**Le Préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime
Officier de l'Ordre de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite**

- Vu le Code de l'Éducation Livre IV – Titre IV – Chapitre II régissant les rapports entre l'État et les établissements d'enseignement privé ;
- Vu Le Code de l'Éducation en son article L.442-11 relatif aux contrats d'association à l'enseignement public passés avec l'État par des établissements privés ;
- Vu Le Code de l'Éducation en ses articles R 442-63, R 442-64 et suivants relatifs à la Commission de Concertation de l'Enseignement Privé instituée au siège de l'Académie ;
- Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 modifiée, complétant la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État modifiée ;
- Vu la loi n° 85-97 du 25 janvier 1985 modifiant et complétant la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 et portant dispositions diverses relatives aux rapports entre l'État et les collectivités territoriales et notamment son article 27-8 ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements modifié ;

- Vu le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;
- Vu le décret du 1^{er} avril 2019 portant nomination du préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime – Monsieur Pierre-André DURAND ;
- Vu le décret n°2019-1056 du 15 octobre 2019 portant création de l'académie de Normandie ;
- Vu le décret du 6 janvier 2020 portant nomination de la rectrice de la région académique de Normandie, rectrice de l'académie de Normandie – Mme Christine GAVINI-CHEVET ;
- Vu l'arrêté préfectoral N°SGAR/20-011 du 31 janvier 2020 portant composition de la Commission de Concertation de l'Enseignement Privé de l'académie de Caen ;
- Vu l'arrêté préfectoral N°SGAR/20-014 du 31 janvier 2020 portant composition de la Commission de Concertation de l'Enseignement Privé de l'académie de Rouen ;
- Vu le courriel du 8 janvier 2021 portant composition nominative de la commission de concertation privé de l'Académie de Normandie ;

A R R Ê T E

ARTICLE 1 – L'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé est modifié comme suit :

1) COLLÈGE DES PERSONNES DESIGNÉES PAR L'ÉTAT

1-1 – Membres de droit

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Monsieur Pierre-André DURAND Préfet de la région Normandie Préfet de la Seine-Maritime	
Madame Christine GAVINI-CHEVET Rectrice de la région académique Normandie Rectrice de l'académie de Normandie Chancelière des universités	Monsieur Philippe DIAZ Secrétaire Général de l'académie de Normandie

1-2 – Services académiques

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Monsieur Mathias BOUVIER Inspecteur d'Académie – Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Calvados	Madame Sandrine BODIN Inspectrice d'Académie – Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Manche
Monsieur Eric GARNIER Directeur Régional à la Formation Professionnelle Initiale et Continue Rectorat de Normandie	Monsieur Xavier FONTAINE Directeur Adjoint de la Formation Professionnelle Rectorat de Normandie
Monsieur Stéphane PRIGENT Doyen des IA-IPR (périmètre de Rouen)	Monsieur Alain MACÉ Délégué Académique à la Formation des Personnels d'Encadrement IA-IPR mathématiques
Monsieur Jean-Paul DESFEUX Chef de la Division de l'Organisation Scolaire Rectorat de l'académie de Normandie	Monsieur FERRÉ Chef Adjoint de la Division de l'Organisation Scolaire Rectorat de l'académie de Normandie

1-3 – Personnalités qualifiées dans les domaines économique, social, éducatif ou culturel

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Madame Séverine TOUCHARD MEDEF Normandie	Non pourvu
Monsieur Didier LUTSEN CÉSER de Normandie	Monsieur Rémy GUILLEUX CESER de Normandie
Monsieur Jean-Denis MESLIN Président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Normandie – boulangerie pâtisserie	Monsieur Christophe DORÉ Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime – coiffure

2) COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

2.1 – Conseillers régionaux

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPLÉANTS</u>
Monsieur Hubert DEJEAN DE LA BATIE Vice-président du Conseil Régional de Normandie	Monsieur Marc MILLET Conseiller régional de Normandie
Madame Isabelle VANDENBERGHE Conseillère régionale de Normandie	Madame Nathalie LAMARRE Conseillère régionale de Normandie
Monsieur Bertrand DENIAUD Vice-président du Conseil Régional de Normandie	Madame Valérie EGLOFF Conseillère régionale de Normandie

2.2 – Conseillers départementaux

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPLÉANTS</u>
Madame Clara DEWAELE CANOUEL Vice-présidente du Conseil Départemental du Calvados en charge de la commission « Éducation, Sport, Culture et citoyenneté »	Monsieur Benoît GATINET Vice-président du Conseil Départemental de l'Eure, en charge de l'éducation
Madame Carine GRASSET- MAHIEU Conseillère départementale de la Manche en charge de la jeunesse	Madame Christine ROIMIER Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Orne, en charge de la commission « Éducation, Sport, Culture et citoyenneté »
Monsieur Nicolas BERTRAND Vice-président du Conseil Départemental de la Seine- Maritime	Madame Catherine FLAVIGNY Conseillère départementale de la Seine- Maritime

2.3 – Maires

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPLÉANTS</u>
Monsieur Emmanuel PORCQ Maire-Adjoint de Cabourg	Monsieur Xavier MADELAINE Maire d'Amfreville
Madame Marie-Christine JOIN-LAMBERT Maire de Brétigny (27)	Monsieur Jean-Pierre MAUQUEST Maire de Montebourg
Monsieur Philippe VAN-HOORNE Maire de l'Aigle	Monsieur Etienne DELARUE Maire de Bacqueville en Caux

3) COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVE

3.1 – Chefs d'établissement

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Monsieur Samuel DELALANDE SYNADIC Collège Notre Dame – Le Hom	Monsieur Alexandre TOUSSAINT SYNADIC Ensemble scolaire Notre Dame Saint François – Evreux
Madame Françoise FANTAUZZO UNETP LP Oasis – Caen	Madame Catherine HUET UNETP Groupe scolaire Saint Vincent – Le Havre
Madame Caroline BONVALET SNCEEL École Saint Joseph – Caen	Madame Marie-Astrid VILLERS SNCEEL École Notre Dame Saint Louis – Louviers

3.2 – Maîtres enseignants

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Madame Martine DECULTOT SPELC Normandie École La Providence – Le Mesnil Esnard	Monsieur Damien VALLET Fep-CFDT Normandie École Notre Dame – Granville
Monsieur Dominique HEUZÉ Fep – CFDT Normandie LPO Saint Thomas d'Aquin – Flers	Monsieur Eric BAILLEUL SPELC Normandie Collège Jean-Paul II – Coutances
Monsieur Alain POULIQUEN SNEC CFTC LP Giel Don Bosco – Giel Courteilles	Madame Marie-Edtih ANDRÉ CGT Enseignement privé LPO Saint François de Sales – Alençon

3.3 – Parents d'élève

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Monsieur Paul VITART Président de l'Apel académique de Caen	Monsieur Gaël SALBERT Président de l'Apel départementale de l'Eure
Madame Ingrid DESBISSONS Responsable de l'Apel de l'Orne	Madame Odile GUINAMARD Conseiller-administrateur de l'Apel académique de Caen
Madame Sophie COULIER Conseiller-administrateur de l'Apel académique de Rouen	Madame Nathalie NIBEAUDO Présidente de l'Apel départementale de la Seine Maritime

ARTICLE 2 – L'arrêté préfectoral N°SGAR/20-011 en date 31 janvier 2020 portant composition de la Commission de Concertation de l'Enseignement Privé de l'académie de Caen et l'arrêté préfectoral N°SGAR/20-014 portant composition de la Commission de Concertation de l'Enseignement Privé de l'académie de Rouen sont abrogés.

ARTICLE 3 – Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et le Secrétaire Général de l'académie de Normandie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie.

Fait à Rouen, le **19 JAN. 2021**

Le Préfet,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Pierre-André DURAND